

[At 5.00 o'clock p.m., Private Members' Business was called pursuant to Standing Order 15 (4)]

(Public Bills)

By unanimous consent, all Orders preceding No. 14 were allowed to stand.

The Order being read for the second reading and reference to the Standing Committee on Justice and Legal Affairs of Bill C-214, An Act to amend the Divorce Act (living separate and apart);

Mr. Robinson, seconded by Mr. Wood, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Legal Affairs.

And debate arising thereon;

Mr. Peters, seconded by Mr. Knowles (Winnipeg North Centre), moved,—That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following therefor:

"Bill C-214, An Act to amend the Divorce Act (living separate and apart), be not now read a second time but that the Order be discharged, the Bill withdrawn and the subject-matter thereof referred to the Standing Committee on Justice and Legal Affairs."

And debate arising thereon;

The hour for Private Members' Business expired.

The House resumed consideration in Committee of the Whole of Bill C-11, An Act to amend the statute law relating to income tax and to provide other authority for the raising of funds and further progress having been made and reported, the Committee obtained leave to consider it again at the next sitting of the House.

(Proceedings on Adjournment Motion)

At 10.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 40 (1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Changes in Committee Membership

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 65 (4) (b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Côté for Mr. Roy (Laval) on the Standing Committee on Public Accounts.

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés, suivant les dispositions du paragraphe (4) de l'article 15 du Règlement)

(Bills publics)

Du consentement unanime, les ordres précédant l'ordre numéro 14 sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice et des questions juridiques du Bill C-214, Loi modifiant la Loi sur le divorce (séparation de fait).

M. Robinson, appuyé par M. Wood, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Il s'élève un débat;

M. Peters, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose l'amendement suivant,—Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«le Bill C-214, Loi modifiant la Loi sur le divorce (séparation de fait), ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'ordre soit révoqué, le bill retiré et l'objet déferé au Comité permanent de la justice et des questions juridiques».

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires émanant des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude en Comité plénier du Bill C-11, Loi modifiant le droit fiscal et prévoyant l'attribution d'autres pouvoirs pour percevoir des fonds, et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le Comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Côté en remplacement de M. Roy (Laval) sur la liste des membres du Comité permanent des comptes publics.